



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>38582</b>	De <b>Mme Sophie Mette</b> ( Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés - Gironde )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances		<b>Ministère attributaire</b> > Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances
<b>Rubrique</b> >travailleurs indépendants et autoentrepreneur	<b>Tête d'analyse</b> >Pour un soutien aux femmes entrepreneuses en congé maternité	<b>Analyse</b> > Pour un soutien aux femmes entrepreneuses en congé maternité.
Question publiée au JO le : <b>27/04/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Sophie Mette attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, sur la situation présente et future des femmes entrepreneuses en congé maternité. Ces femmes, mères et chefs d'entreprises, qui face aux inégalités salariales et sociales décident de prendre leur vie en main et de créer de l'emploi, leur emploi, se retrouvent durement impactées par la covid-19. Elles doivent vivre avec cinq euros par jour pendant leur congé maternité. Cette situation de précarité est, semble-t-il, cachée depuis des années et ces femmes se sentent démunies. La pandémie est venue accentuer cette situation et ces femmes vivent avec 150 euros par mois, alors même que les minima sociaux sont de 565 euros pour une personne seule. Cette classe de la population reste en marge et dans une grande précarité. Ces femmes sont au bout de leur démarche et ont besoin d'aide et de soutien. Elles le méritent. Elle lui demande s'il est possible de les accompagner, de les aider financièrement, d'avoir un geste à leur égard.